

vendre sa maison, au besoin. Sauf qu'il ne s'était pas rendu compte qu'elle ne possédait pas de maison.

Je vois, d'après les hochements de tête, que mes amis compatissants d'en face ne trouvent rien à redire à cela, du moins les moins compatissants d'entre eux ne voient rien de mal dans cette façon d'agir.

Permettez-moi d'être encore plus précis afin de ne pas accuser les innocents. Je pense que c'est ce que voulait dire mon ami de St. John's-Est, et je suis parfaitement d'accord avec lui. Je faisais allusion plus particulièrement au charitable député de l'Abitibi. Je constate d'après ses signes, d'après son langage du corps toujours très expressif, qu'il ne voit rien de mal à ce qu'un agent de recouvrement, au nom du gouvernement fédéral, aille harceler de vieilles dames afin qu'elles remboursent des prêts que leurs enfants ont reçus, lorsqu'ils étaient étudiants, et qu'ils doivent encore au gouvernement. Je dois lui dire que cet exemple particulier me gêne énormément.

Il y a un autre cas où le gouvernement a trouvé quelqu'un après 20 ans, par son numéro d'assurance sociale. Lorsque cette personne a appelé pour savoir comment il se faisait qu'elle n'avait pas reçu son remboursement de TPS de 5 000 \$, on lui a répondu que ce montant était venu en déduction d'une dette de 6 000 \$, dont il ignorait l'existence. Ses parents étaient décédés sept ou huit ans plus tôt, et il l'ignorait. Non seulement il ne recevait pas ses 5 000 \$, mais en plus, il recevait un appel d'un agent de recouvrement qui lui tenait des propos plutôt agressifs qu'il serait difficile d'imprimer.

Arrêtez de prétendre que le gouvernement fait quelque chose pour les étudiants et ceux qui essaient d'améliorer leur éducation. J'entends notre premier ministre parler des meilleurs et des plus brillants, mais il ne pratique pas ce qu'il prêche. Le régime qu'il préside porte atteinte aux étudiants. Cette mesure législative en est un bon exemple. Il y a d'abord les 3 p. 100 de frais d'administration auxquels nous nous opposons et maintenant la suppression des six mois de grâce sur les prêts contractés par ces étudiants. On ne laisse pas une chance raisonnable à ces personnes.

Il y a en plus les moyens de recouvrement dont je vous parlais il y a quelques minutes. Si des sommes sont dues, on devrait au moins utiliser des moyens légitimes pour les

recouvrer. Je dis qu'avoir recours à des agents de recouvrement, qui menacent les débiteurs délinquants et même les mères de ces personnes, est indigne du gouvernement. Je prie le ministre responsable, maintenant qu'il est au courant de ces incidents, de rappeler la meute au chenil. Qu'il rappelle ces agents de recouvrement sans scrupules et qu'il laisse à ces étudiants la possibilité de rembourser. Cessons de les traiter comme des criminels et de mettre des agents sans scrupules à leur trousses.

Je vois que mon temps est expiré.

**M. le Président:** Comme il est 14 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés en vertu de l'article 31 du Règlement.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### L'ÉGLISE ANGLICANE

**Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert):** Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui dans cette Chambre pour féliciter l'Église anglicane d'Angleterre d'avoir permis aux femmes, dans un vote historique du synode, de devenir prêtres. Ce faisant, l'Église anglicane consacre l'égalité des hommes et des femmes.

• (1400)

Je formule le souhait que les autres religions, surtout l'Église catholique dont je fais partie, suivent l'exemple, car ce n'est qu'à ce prix qu'on verra diminuer l'écart entre les hommes et les femmes et les injustices qui en découlent.

\* \* \*

[Traduction]

### LE DÉCÈS DU D<sup>R</sup> PETER

**M. Svend J. Robinson (Burnaby-Kingsway):** Monsieur le Président, tôt hier matin, le D<sup>r</sup> Peter est mort du SIDA à l'âge de 35 ans. Pour des centaines de milliers de Canadiens, notamment ceux de la Colombie-Britannique le Dr Peter était un porte-parole courageux et éloquent des personnes atteintes du SIDA.